



Bulletin municipal

Sommaire :

- Travaux
- Vigilance
- Infos
- Rétrospective
- Recensement
- Infos mairie
- Campagnes de l'Artois

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous vous portez bien.

Les travaux de rénovation de notre éclairage public prennent fin, vous pourrez constater la qualité de la luminosité, multipliée par 5, par rapport aux anciens luminaires. De plus, la consommation d'énergie va baisser d'environ 50%. Je tiens à vous remercier pour les nombreux retours positifs concernant ces travaux.

Vous êtes également nombreux à signaler des vitesses excessives au sein de notre commune. La gendarmerie a été avertie et devrait procéder à des contrôles de vitesse aléatoires dans la commune.

De nombreux vols ou tentatives de vol ont eu lieu dans le village. Soyez vigilants et n'hésitez pas à prendre une photo d'un véhicule ou d'une personne qui pourrait vous paraître suspecte et contactez-nous en mairie.

Je félicite, avec un peu d'avance, tous nos jeunes pour l'obtention de leurs examens et vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Bien à vous.

Freddy Balavoine

Travaux



Les travaux de renouvellement des équipements de l'éclairage public sont en cours. L'entreprise ATEC a été retenue et effectue ces prestations. Les ampoules d'ancienne génération sont remplacées par des ensembles à technologie LED moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement. Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur les coûts de cette prestation.



Un banc a été installé au cimetière.



VIGILANCE



Nous attirons votre attention sur une recrudescence récente de cambriolages et de tentatives de cambriolages, notamment la nuit.

Nous vous recommandons de bien vérifier les portes d'accès à votre habitation, d'activer l'alarme même pour une courte absence et de communiquer toute information pouvant orienter l'enquête. Je vous invite à en parler autour de vous et à sensibiliser les personnes à nous contacter très rapidement ou composer le 17, dès qu'un repérage est constaté et à noter le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé ou en tout cas la direction de départ. De même, sensibilisez les gens à cesser de divulguer sur les réseaux sociaux leur départ en vacances et le laps de temps d'absence.

Infos

A l'occasion du lancement de la stratégie mobilité des Campagnes de l'Artois, nous vous proposons de prendre quelques minutes pour remplir l'enquête mobilité et contribuer ainsi à l'amélioration de vos déplacements.

Votre expérience du quotidien compte pour façonner un plan de mobilité efficace et durable.

Remplissez le questionnaire et partagez vos idées afin de construire ensemble des solutions adaptées à vos besoins et à ceux du territoire !

<https://enquetes.tecurbis.fr/index.php/285186?lang=fr>

Plus d'informations sur le site internet des Campagnes de l'Artois : www.campagnesartois.fr



Notre commune, nous la voulons conviviale.

Vivre en bon voisinage, c'est possible ! Pour cela, il suffit de respecter quelques règles simples.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont limités :

- les jours ouvrés de 8H à 12H et de 14 H à 20H
- les samedis de 9H à 12H et de 14 H à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

Il est rappelé que la destruction des chardons (l'échardonnage) est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 11 juin 2001 dans les communes du département du Pas de Calais. Cette destruction est à effectuer au cours de l'été par voie mécanique, et doit être terminée avant le 14 juillet.



Il est obligatoire d'élaguer ou de couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) ne perturbent pas le bon fonctionnement de l'éclairage public ou l'écoulement des eaux.

Ouverture de la déchèterie d'Avesnes-le-Comte.



Situé derrière le siège de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Ce site sera bien évidemment soumis au contrôle d'accès bientôt mis en vigueur sur l'ensemble des déchèteries du SMAV.

**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h30 heure d'été).
Le dimanche de 9h à 13h*.**



RAPPEL Pensez à faire votre demande de badge en ligne sur le site smav62.fr ou via un formulaire papier.

Infos (suite)



Le RPI du GY (écoles de Montenescourt, Noyellette, Habarcq, Agnez) recherche des personnes en service civique pour l'année 2023/24 (18-25 ans)

Les missions seront les suivantes:

- aide au travail des élèves
- aide administrative

Contactez Mme Leclercq au : ce.06207111@ac-lille.fr

Rétrospective



La **chasse aux œufs**, organisée à l'initiative de la municipalité a connu un beau succès. Lundi de Pâques, régnait une grande effervescence aux abords du terrain d'agrément. Dès le signal du départ les enfants, panier en main, ont couru à la recherche des œufs disséminés dans l'herbe. Après la récolte, tous ont été récompensés avec des chocolats. Ensuite, les familles se sont retrouvées autour du verre de l'amitié pendant que nos jeunes Montenescourtois profitaient de l'espace.



Deux **hôtels à insectes** ont été réalisés par l'employé communal et mis en place sur la pelouse située au fond de la cour d'école ainsi que sur la place. Les enfants du cours préparatoire scolarisés à Montenescourt ont collecté des matériaux (tiges et fibres creuses, copeaux de bois, bûches de bois percées d'orifices, paille, pommes de pin...) et ont réalisé l'opération de garnissage avec Madame Lévêque, leur enseignante. Ce jour-là, ils ont reçu la visite et le soutien de Mr le Maire.



Lundi 8 mai 2023, à l'occasion du 78ème anniversaire de l'Armistice signant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, un hommage a été rendu à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté. Freddy Balavoine, Maire de Montenescourt, a prononcé quelques mots avant de déposer une gerbe au pied du monument aux morts et d'accueillir les habitants à la salle polyvalente pour le verre de l'amitié. Merci aux personnes présentes, à notre porte drapeau Freddy ainsi qu'à L'Agnezienne.



